

## Stockage d'électricité : pour éviter les risques de manipulation, en faire un service public

### Sur le marché de l'électricité, la valeur de l'électricité déstockée : une grande incertitude

Le marché de l'électricité a été créé pour aider les gestionnaires de réseau électrique à utiliser au mieux le potentiel de production et de stockage tel qu'il existe. Pour mettre de l'électricité sur le marché, le producteur ou le stockeur d'électricité doit déclarer au gestionnaire du marché une valeur en €/MWh et s'engager à livrer si le prix du marché est supérieur à cette valeur. A chaque instant, le gestionnaire du réseau électrique appelle l'électricité en commençant par celle dont la valeur déclarée est la plus basse. Le prix est égal à la valeur « marginale », c'est-à-dire la plus haute des valeurs déclarées pour les sources d'électricité ainsi appelées. Ce prix est le même quelle que soit la source d'électricité.

Généralement la valeur déclarée est le coût marginal de production, 0 €/MWh pour éolien et photovoltaïque, 9 €/MWh pour le nucléaire, 120 €/MWh ou plus pour une production à partir de gaz.

Si l'électricité mise sur le marché provient d'un déstockage, c'est plus compliqué. Le coût immédiat de cette électricité est très faible mais le stockeur sait que les quantités dont il dispose sont limitées. Pour bien les valoriser, il peut préférer ne les vendre que lorsque le prix de l'électricité est élevé. Mais il court alors le risque de sous-utiliser ses possibilités de stockage-déstockage. La valeur déclarée de cette électricité déstockée ne peut donc pas reposer sur des données concrètes faciles à quantifier. Elle résulte inévitablement, d'une *spéculation* (cela dit sans connotation négative). On sait seulement qu'elle est très probablement supérieure au coût marginal du nucléaire, 9 €/MWh et qu'elle peut être supérieure à 120 €/MWh. L'incertitude est grande.

### L'effet de cette incertitude sur les prix et sur les revenus du stockeur et des producteurs

Le prix de l'électricité est égal à la valeur déclarée pour l'électricité déstockée quand on en a besoin et que celle-ci, avec éolien, photovoltaïque, hydraulique et nucléaire, suffit à répondre à la demande.

*Or cela apparaît assez fréquemment* : selon une réplique de l'année 2024 faite avec le simulateur SimelSP4, 2000 heures, soit près d'une heure sur quatre. Une simulation de l'année 2050 retrouve la même valeur, après une diminution en 2035. Retenons 2000 heures.

Ainsi, pendant 2000 heures par an, le prix sur le marché est égal à la valeur de l'électricité déstockée telle qu'elle a été déclarée par le stockeur, entre 9 €/MWh et plus de 100 €/MWh.

La réplique de l'année 2024 retrouve le prix moyen observé cette année-là, soit 57,8 €/MWh, en supposant que la valeur déclarée de l'électricité déstockée fut uniformément de 33 €/MWh.

Si la valeur déclarée pour l'électricité déstockée avait été uniformément de 9 €/MWh ou de 120 €/MWh, le prix moyen aurait été de 50,1 €/MWh ou 78,9 €/MWh. Les recettes provenant du marché auraient été de 20,9 milliards ou 31,5 milliards d'euros, soit 50 % de plus.

Il apparaît donc que les recettes de chaque moyen de production dépendent énormément de la valeur déclarée par les stockeurs. *Or cette valeur, ne repose sur aucune donnée tangible.*

Il est facile d'imaginer les manipulations de toutes sortes : un producteur : « dis, collègue stockeur, ne pourrais-tu pas déclarer un prix plus haut ? Nous nous arrangerons ».

Peut-on se fier sur ce point à une régulation d'un marché concurrentiel ? Il serait bon que l'administration et la CRE nous informent de ce qui est fait à ce propos.

Mais les enjeux sont tellement importants que la meilleure solution est probablement de considérer que le stockage-déstockage d'électricité est un service public géré par l'Etat.

Sur [www.hprevot.fr](http://www.hprevot.fr), voir entre autres, sur la page <https://www.hprevot.fr/SimelSP4.fr>, un lien vers l'étude faite sur « l'année 2024 : réplique et variantes », notamment son paragraphe 4.4. Ici le « stockage » est l'ensemble fait des batteries, des Steps et de la flexibilité de la production hydraulique.